



Surveillance des eaux souterraines au droit ou à proximité d'un site potentiellement pollué

Les + de cette formation

Approfondissement des règles de l'art et des normes AFNOR pour mettre en place et utiliser un réseau de forages de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit ou à proximité d'un site potentiellement pollué.

Tarif : 1280 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 14h

Pour qui ?

Inspecteurs des installations classées, ingénieurs et techniciens des bureaux d'études, responsables environnement des services techniques des collectivités et des industries.

Pré requis

Connaissances de base en chimie, géologie et hydrogéologie.

Connaissance de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués.

Objectifs de formation

- Savoir comment mettre en place et utiliser un réseau de surveillance de la nappe dans un contexte de pollution potentielle ou avérée.
- Connaître les méthodes à mettre en œuvre pour le suivi de la qualité des eaux souterraines.
- Savoir interpréter et restituer les résultats.

Programme détaillé

Principes et notions : quelques rappels

- Principes d'hydrogéologie.
- Principes de transfert des polluants.
- Nature et typologie des principaux polluants.
- Quelques notions et définitions : site pollué, risque, schéma conceptuel et schéma de fonctionnement.

Mise en place du réseau de surveillance

- Réflexion préalable :
 - Définition du contexte naturel .
 - Définition des substances à rechercher .
 - Définition des enjeux .
 - Définition des objectifs de la surveillance.
- Conception du réseau : où, combien, à quelle profondeur ?
- Conception du programme de surveillance : quelle fréquence ?
- Réalisation du réseau.
- Échantillonnage.
- Interprétation et restitution des résultats.

Moyens pédagogiques

Exposés des principes et des méthodes.
Illustrations et exercices sur des cas concrets.

Responsable pédagogique

Responsable pédagogique :
Geoffrey BOISSARD, ingénieur hydrogéologue, chef de projet sites et sols pollués au BRGM.

Prochaine(s) session(s)

13 mars 2012 - Saint-Nazaire (Nantes)

- Douai (Lille)

19 mars 2012 - Villejuif

21 mars 2012 - Orange (Marseille)

22 mars 2012 - Ramonville (Toulouse)

3 mai 2012 - Ramonville (Toulouse)

14 mai 2012 - Douai (Lille)

14 mai 2012 - Villejuif

22 mai 2012 - Saint-Nazaire (Nantes)

23 mai 2012 - Orange (Marseille)

- Orange (Marseille)

25 janvier 2012 - Orange (Marseille)

26 janvier 2012 - Villejuif

19 janvier 2012 - Ramonville (Toulouse)

18 janvier 2012 - Saint-Nazaire (Nantes)